

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »

Délibération N°20B

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	26
PRESENTS :	21
VOTANTS :	24

L'an **deux mil vingt-six**

Le **sept juillet à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 1er juillet 2026 s'est réuni, à la
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de

Madame Stéphanie CHERVIN, Présidente

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : M. CABAUD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : M. SAINT-ANDRÉ, pouvoir du titulaire Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de DROITURIER : M. GROULY
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES. Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. Mme MERLE. M. CHERVIER. Mme BONNEFOY. M. MERCIER. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE
- Commune de PERIGNY : M. DÉMARET
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme DA RIVA
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. SENETAIRE
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. THUILLIER, pouvoir du titulaire M. LATOUR
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de LE BREUIL : Mme VAUDOLON
- Commune de LAPALISSE : M. BODIN, pouvoir à Mme CHERVIN
- Commune de LAPALISSE : Mme ROMEUF, pouvoir à Mme BONNEFOY
- Commune de LAPALISSE : M. FUMOUX, pouvoir à Mme EGAL BUJAN
- Commune de SAINT-PRIX : M. DÉMONET, pouvoir à M. HANGARD

M. Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'une entreprise locale (SAS Huilerie de Lapalisse) a proposé de renouveler son mécénat culturel, pour soutenir les sorties culturelles des accueils extra-scolaires organisés au Studio'J.

Il est proposé d'établir une convention de mécénat, d'une durée de 36 mois, qui servira à financer les sorties à caractère culturel, avec transport par car, des enfants fréquentant le Centre de Loisirs.

Le Conseil Communautaire, entendu les explications de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (M. Philippe CHERVIER s'est retiré au moment du vote, en raison de sa fonction de dirigeant au sein de la SAS Huilerie de Lapalisse) :

- d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention de Mécénat avec l'Huilerie de Lapalisse.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 16 JUIL. 2026
Publié le : 16 JUIL. 2026
Accusé Réception de la télétransmission
le :

La Présidente,
S. CHERVIN,

Pour copie conforme,
La Présidente,
S. CHERVIN,
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »